

plus juste si l'on considère que les lamas, comme les patriciens d'autrefois, sont maîtres des auspices, seuls en possession des formules qui agissent sur les dieux et qu'ils règnent sur les âmes comme sur la matière. Cette cause morale de la puissance du clergé n'est peut-être pas moins puissante que toutes les autres réunies, il n'a pas converti les esprits à la vérité, mais il leur a appris le respect pour les ministres de la divinité, dont plusieurs centaines sont des dieux sur la terre, dont quelques autres sont capables par la force de la méditation de retenir leur haleine assez longtemps pour être enfin délivrés des lois de la gravitation et s'élever dans les airs. La religion du Tibétain consiste essentiellement dans un ensemble de pratiques superstitieuses et dans la vénération pour les lamas auxquels ce serait un crime sans nom que de causer le moindre tort. Un vol commis au détriment d'un religieux entraîne une amende dix fois plus forte que celui commis au détriment d'un laïque ; le meurtre d'un laïque coûte trois ou quatre fois moins cher que celui d'un moine. Cela n'empêche point les Tibétains d'aimer à dauber leurs moines, à critiquer leur âpreté au gain, leur tyrannie, à railler leur hypocrisie et à conter des histoires gaillardes sur leur compte. Ils ressemblent en cela aux Italiens du moyen âge, mais leur hardiesse n'est qu'en paroles et ils n'en sont que plus humbles et plus serviles en action. Ainsi, et pour nous résumer, le clergé tibétain possède tous les éléments de domination connus : l'autorité religieuse, la richesse territoriale, la suprématie financière et commerciale, la force armée, le nombre et la discipline. Il n'est pas jusqu'au prestige qui dérive du principe d'hérédité que ces célibataires n'aient trouvé le moyen de s'attribuer d'une manière très particulière, car ceux des lamas en qui réside l'autorité spirituelle sont considérés comme des hypostases divines, dont ce n'est point seulement la race qui se perpétue à travers les siècles, mais la personne elle-même qui se réincarne, toujours identique, sous des formes successives.

J'ai présenté jusqu'à présent le clergé tibétain comme un corps un et indivisible, c'est la première apparence, mais si nous poussons plus avant notre examen, nous voyons que ce clergé est divisé en plusieurs